

Image not found or type unknown



## donation d'un terrain sur l'ile de la reunion

Par **wilman**, le **27/06/2012** à **18:13**

bonjour,ont est une famille de de 8 enfants mon père m'a fait une donation d'une partie de son terrain à moi et 2 autres frères qui est de 1800.m2 a chacun des trois enfants .toutes en sachant qui reste autant pour les 5 autres qui non rien reçue .question puis je faire une division de 400m2 pour une vente avec l'accord de mon père pendant sont vivant ?